

Collectif Fraternité Roms Bassin Minier 62

Depuis plusieurs années des Roms vivent ou plutôt tentent de survivre dans le bassin minier du Pas-de-Calais sur différents sites. Ils sont chassés de partout et subissent un acharnement administratif et policier quand ce ne sont pas des violences gratuites indignes de notre pays. Ils vivent dans des conditions extrêmement dégradantes, dans des logements de fortune, dans des conditions d'hygiène déplorables...

Le Collectif Fraternité Roms Bassin Minier 62 regroupe des associations et des individus qui agissent à titre humanitaire car ils considèrent qu'on ne peut pas décentement laisser vivre des personnes dans de telles conditions.

Au-delà des mesures d'urgence humanitaire et face aux difficultés avec les pouvoirs publics pour faire respecter les droits fondamentaux des Roms, le Collectif Fraternité Roms Bassin Minier 62 engage une action citoyenne pour informer sur cette situation et soutenir et accompagner les Roms dans leurs démarches pour faire reconnaître leurs droits fondamentaux.

Le Collectif Fraternité Roms Bassin Minier 62 se donne comme rôles, aux côtés des populations Roms :

- L'aide pour l'organisation et les besoins du quotidien : nourriture, vêtements, santé, hygiène, ...
- La coordination des actions et interventions de ses membres en terme de soutien aux personnes et familles Roms présentes dans le Bassin Minier dans tous les domaines : santé, habitat, emploi, éducation, scolarisation et liberté de circulation.
- Le partage des informations, la mutualisation des compétences, notamment en termes de veille ou d'alerte sur les événements tels qu'évacuation, arrestation, mise en rétention, expulsion mais également sur les conditions de vie des familles, les politiques publiques mises en œuvre ...
- La sensibilisation de l'ensemble des citoyens sur la situation des Roms, leurs conditions de vie, leurs droits, les politiques publiques mises en œuvre en favorisant également les échanges culturels.
- L'interpellation des responsables politiques et institutionnels ; la négociation, la recherche de solutions avec l'ensemble des acteurs politiques et associatifs.
- La défense des droits des Roms dans le cadre des procédures judiciaires et leur information sur leurs droits et devoirs.
- Les échanges d'information avec les autres réseaux agissant auprès des Roms et pour faire valoir les droits de l'homme.

Le Collectif Fraternité Roms Bassin Minier 62 est ouvert à toute personne ou organisation, sensible à la situation des Roms, prête à s'engager concrètement auprès d'eux, et en accord avec les objectifs du collectif. Il permet à chacun d'agir dans la mesure de ses possibilités, un peu ou un peu plus. Plusieurs « peu » étant le début de beaucoup.

Le Collectif Fraternité Roms Bassin Minier 62 a un fonctionnement collégial, où chacun a toute sa place, sans hiérarchie de responsabilités. Il fonctionne sur la base du volontariat avec des échanges d'information par mail, permettant de maintenir le lien entre chaque réunion mensuelle

fraternite.roms@free.fr